

**Question avec demande de réponse écrite E-004878/2020  
à la Commission**

Article 138 du règlement intérieur

**Clotilde Armand** (Renew)

Objet: La formulation et le suivi des recommandations par pays en matière de réduction de la pauvreté et de recherche et développement

Selon le rapport spécial n° 16/2020 de la Cour des comptes européenne <sup>1</sup>, l'application des recommandations par pays (RPP) s'est soldée par des progrès lents dans des domaines tels que la recherche et la lutte contre la pauvreté. Si cette constatation s'applique à l'ensemble de l'Union, la situation est particulièrement préoccupante dans certains États membres. En Roumanie, 23,5 % de la population est exposée au risque de pauvreté après transferts sociaux <sup>2</sup>, tandis que les personnes en situation de privation matérielle sévère représentent 16,8 % de la population <sup>3</sup>. La crise provoquée par le coronavirus risque d'aggraver cette situation et exige une action plus forte sur la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi qu'un suivi étroit. À l'heure actuelle, la Cour des comptes souligne l'échec à fixer et à suivre des objectifs concrets dans ces domaines.

1. La Commission compte-t-elle suivre la recommandation de la Cour des comptes de créer, d'ici à 2022, une base de données pluriannuelle accessible au public, répertoriant toutes les RPP et l'état d'avancement de leur mise en œuvre?
2. Comment la Commission peut-elle améliorer sa formulation des RPP afin de réduire les déséquilibres entre les États membres et faire en sorte que la priorité soit donnée aux pays dont les taux de pauvreté sont les plus élevés?
3. La Commission envisage-t-elle de favoriser la coopération entre les universités et le secteur des entreprises au moyen d'un objectif fixé dans le cadre des RPP pour la Roumanie afin d'améliorer ses structures industrielles et ses capacités de recherche?

---

<sup>1</sup> Rapport spécial n° 16/2020: Semestre européen: les recommandations par pays abordent des problématiques importantes, mais leur mise en œuvre laisse à désirer

<sup>2</sup> UE-28: 17,1 %

<sup>3</sup> UE-28: 5,9 %